

COMITE BUDGETAIRE DE LA COI

19 octobre 2019

Procès-verbal et

RECOMMANDATIONS

Introduction

Le Secrétariat général de la COI (SG-COI) a organisé dans ses locaux, le 19 octobre 2019 une réunion des membres du Comité budgétaire des pays membres de la COI.

Malgré l'absence du représentant de la France-Réunion, le quorum était réuni pour tenir la réunion qui a débuté à 09H30.

La réunion a désigné le représentant de la République des Comores comme Président de séance.

- l'ordre du jour a été adopté après amendement, la partie sur le budget triennal ne sera pas débattue du fait des nombreux chantiers de modernisation qui sont en cours, il existe un manque de visibilité sur l'avenir de la COI pour établir des projections budgétaires fiables.
- l'objectif de la réunion était de permettre au Comité budgétaire d'examiner le projet de budget 2020 et de faire des recommandation au Comité des Officiers Permanents de Liaison pour son adoption au prochain Conseil.

1) Exécution du budget 2019

Le Responsable du service administratif et financier (RSAF) a fait une présentation de l'exécution provisoire du budget SG-COI 2019 au 30 septembre 2019. Ce dernier a indiqué qu'il est désormais possible de faire un suivi au jour le jour des dépenses grâce au logiciel SAGE-Evolution.

La réunion a demandé des explications sur le dépassement de budget sur les lignes



budgétaires suivantes :

- Billets d'avions : le RSAF a expliqué que la différence de prix de billets s'explique par la fluctuation des prix des billets en fonction des périodes de voyage et du moment de la réservation.
- Heures supplémentaires : une part importante de ces dépenses peut être imputées aux honoraires payés aux chauffeurs, en effet depuis la baisse des projets gérés par la COI il existe un réel manque de ressources humaines. Par conséquent la somme de travail se retrouve concentré sur le personnel.

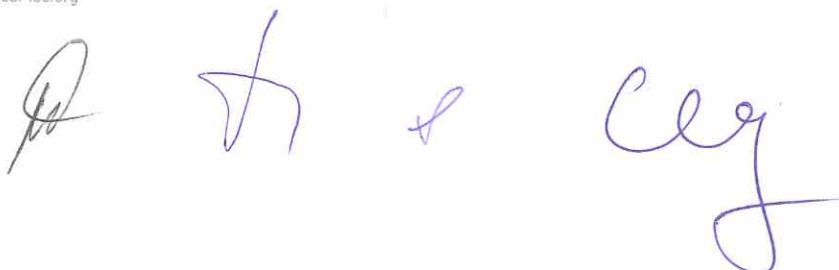
Au niveau des contributions non payées, les Comores ont indiqué que des mesures ont été prises au niveau des autorités concernées.

2) Présentation 2020 du budget SG-COI

Le RSAF a présenté le projet du budget 2020 qui sera marqué par une croissance de 42.88 % par rapport à 2020. Ce budget exceptionnel s'explique par de nombreux facteurs externes parmi lesquels le changement de Secrétaire général et la modernisation et le renforcement du SG-COI souhaité par les États.

Le budget 2020 sera impacté par une diminution des ressources externes de la COI, en effet la subvention INCA de l'Union Européenne d'un montant 150 000 euros arrive à son terme, et les frais de gestion des projets Fonds Vert pour le climat ne seront disponible à la fin de l'année 2020.

En outre, une présentation des dépenses réalisées par les projets de la COI en 2018 dans chaque État membres a permis de démontrer que la contribution statutaire de chaque État reste minime eu égard des retombées financières directes.



Conclusions et recommandations

Exécution budgétaire au 30 septembre 2019

- Le comité recommande de procéder à la réallocation des postes en dépassement par des virements de crédits selon les dispositions du règlement financier de la COI.
- Le SG-COI devra transmettre au comité budgétaire, l'exécution du budget trimestriel, un rapport de suivi d'exécution budgétaire avec des annexes détaillées et explicatives sur chaque poste notamment sur les dépassements budgétaires, ainsi qu'un tableau prévisionnel de trésorerie. L'assistance technique INCA appuiera le SG-COI dans cette démarche dans le cadre de sa mission de renforcement des capacités.

Contrôle interne

- Le Comité souhaite une gestion rigoureuse des heures supplémentaires, il a été proposé que soit intégré dans le manuel de procédures administratives qui sera mis en place par l'assistance technique INCA et qu'un chapitre soit consacré au suivi et au contrôle de l'utilisation des véhicules de la COI.

Retombées financières pour les Etats membres

- Le comité a demandé que les dépenses réalisées dans chaque pays, soient converties en roupies mauricienne pour permettre une comparaison avec leur contribution qui sont effectuées en MUR. En outre, il a été demandé que ces dépenses soient certifiées par l'auditeur interne. Le Comité souhaite également obtenir une projection de ces retombées jusqu'à la fin de l'année.



Don de la République Populaire de Chine

- En ce qui concerne le don, le Comité réitère son souhait que le Secrétariat général se rapproche de la République populaire de Chine dans le but de confirmer dorénavant par écrit. Pour le moment, il recommande d'identifier des dépenses qui n'auront pas d'incidence au cas où le don n'est pas obtenu.

Budget 2020

Le Comité budgétaire a examiné le projet de budget 2020 et recommande les suppressions et/ou réduction des dépenses suivantes :

- Logiciel IORIS du fait de manque de visibilité et de compréhension de ce poste de dépense qui risque de créer un précédent et qui devrait normalement être supporté par le projet MASE : 50 000 Euros
- Achat du véhicule du Directeur car non statutaire : 18 000 Euros
- Report de l'actualisation salariale des cadres de l'année 2020 pour le budget 2021.
- Réfection cantine et salle de réunion : dépense qui devra faire l'objet d'une réflexion approfondie dans le cadre du renforcement et modernisation de la COI : 15 000 euros
- Frais de mission dans le cadre du changement de Secrétaire général et réduction des dépenses pour la cérémonie de passation dans un souci d'économie budgétaire : 12 000 euros



- Formations (audit interne, marchés et contrats et RH), certaines de ces formations entrent déjà dans le cadre de l'AT-INCA : 14 000 euros
- Réduction dans le coût de l'électricité suite au remplacement des panneaux lumineux LED de 2300 Euros

Le Comité budgétaire recommande aux instances de la COI l'adoption du projet de budget 2020 après avoir pris en comptes les observations ci-dessus.

Présentation de l'AT-INCA sur l'évolution du « reporting » budgétaire

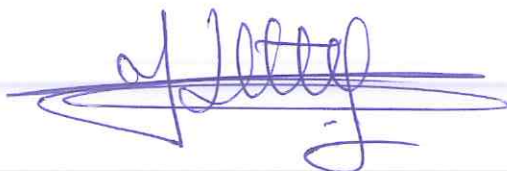
Le Comité a remercié l'AT-INCA pour sa présentation et le travail effectué qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités et l'accréditation de la COI aux 9 piliers de l'UE et du Fond vert.

Les membres du Comité se réjouissent des résultats qui sont attendus. Ceux-ci vont moderniser et rendre plus crédible la COI.



La réunion du Comité budget est déclarée close à 17h30.

Fait à Ebène, Ile Maurice le 19 octobre 2019



- Monsieur Yacoub Ahamada Baco (Président du Comité budget)



- Monsieur Nianavel Armoogum, (membre du comité)



- Monsieur Ramaharivo Baritiana Mampionona, (membre du comité)



- Madame Seylina Verghese, (membre du comité)